JOURNAL DES HABITANTS
DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

Numéro 145 - automne 2021
Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville

Editrice responsable : Madeleine Gurny - Imprimerie : Imprimerie Nationale, Genève
Tirage : 9000 exemplaires - AHCVV 1200 Genève
Internet : www.ahcvv.ch - Adresse électronique : journal@ahcvv.ch
ont participé à ce numéro : Madeleine Gurny (mg), Robert Gurny (rg), Roman Juon (rj), Andrienne Soutter (as) et Florence Vandenbeusch (fv)

la longue histoire du manège

Pour ceux qui n'ont pas vécu la longue histoire du manège, une chronologie exhaustive a été rédigée à l'aide essentiellement de citations sorties de la brochure pour les 35 ans de l'AHCVV, donc de l'année 1981, date de naissance de l'association, à 2014, celle de la sortie de la brochure. Si cette lecture peut paraître ardue ou ennuyeuse à certains, elle nous paraît un bon exemple du long cheminement suivi par des citoyens et citoyennes depuis la première graine, les prémices, jusqu'à l'épanouissement d'un objet précieux et cher à leurs yeux et au quartier tout entier. Vous pourrez ainsi découvrir comment l'AHCVV s'y est prise pour promouvoir une riche vie associative dans le quartier, en allant sur le site www.ahcvv.ch.

as

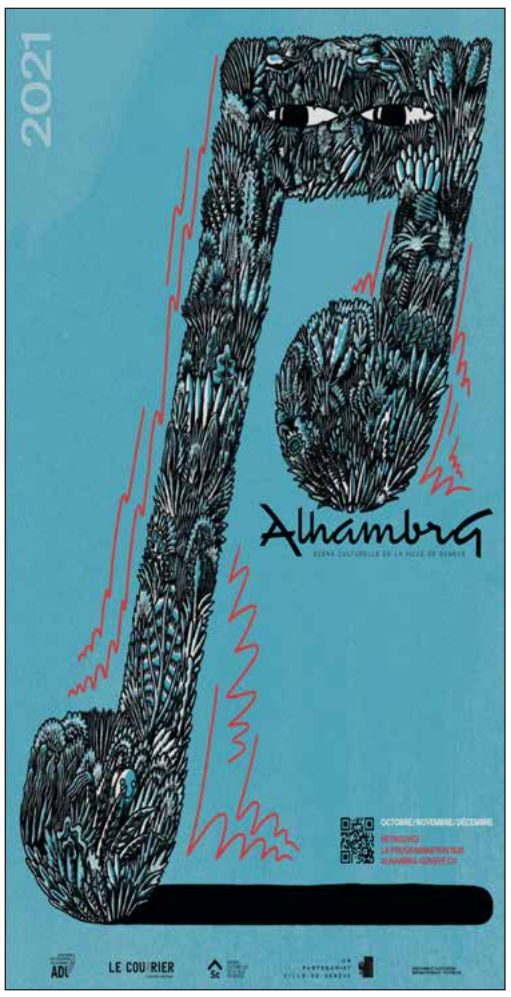

quel projet pour notre jeunesse ?

Début novembre à Glasgow, on parlera de l'environnement, du sauvetage de notre planète. On est presque à bout touchant du covid-19, mais pas si sûr ! On découvre que l'on va manquer d'électricité, et que l'informatique va réduire le nombre de postes de travail. Notre jeunesse se fait du souci pour son avenir. Déjà les suicides sont en augmentation.

Cela doit aussi être notre problème majeur. Tous les milieux responsables de nos jeunes alertent la population par la presse, la tv, etc. La Ville de Genève vient d'inaugurer Manège en Ville, c'est magnifique ! La nouvelle Maison de quartier devra trouver des ressources prioritaires pour mettre en marche le nouveau rôle qui attend nos équipes d'animatrices et animateurs sociaux culturels : ils devront repérer les jeunes de 18 à 25 ans en difficulté parce qu'ils n'auront pas réussi à trouver un travail pour vivre. Il faudra écouter nos jeunes, réfléchir avec eux pour trouver des solutions et réaliser des projets. Il faudra aussi collaborer avec les milieux de l'éducation, et ce sera un énorme travail.

L'avenir qui s'annonce est inquiétant. Plus on abordera les problèmes de notre avenir, plus on arrivera à trouver des solutions.

rj

Sous les Pavés
Artisans Bijoutiers

www.souslespaves.ch
12 Rue du Perron
1204 Genève
0227001806

Créations
Réparations
Transformations

édito

Manège en Ville ou la capacité d'agir de citoyennes et de citoyens engagé.e.s

Les infrastructures de *Manège en Ville* sont aujourd'hui à disposition des habitant.e.s du quartier qui profitent des spacieux espaces d'un bâtiment magnifiquement réhabilité.

Un superbe résultat, qui vient récompenser un long engagement citoyen et qui est le fruit d'une véritable innovation démocratique. *Manège en Ville* est avant tout un lieu polyvalent, dédié en priorité à l'enfance mais ouvert à tous les publics. Il regroupe sous un même toit des équipements et des prestations complémentaires qui répondent aux importants besoins des habitant.e.s et du quartier. En matière d'accueil pré-scolaire, scolaire, et de la jeunesse avec un Espace d'accueil enfants-parents qui propose un moment de pause bienvenu à des familles parfois en difficulté ou tout simplement en questionnement quant à leur rôle de parents. Parent est un métier à vie pour lequel nulle école n'offre de formation ! Citons encore la halte-jeux qui offre une solution de garde ponctuelle aux parents débordés. Ou encore le restaurant scolaire d'une capacité de 80 couverts qui vient décharger les réfectoires des écoles voisines dont les effectifs augmentent sensiblement, comme ceux de l'ensemble de la ville. Ou encore la ludothèque aux espaces abondants pour une activité – le jeu – essentielle au développement des enfants et propice à des relations familiales joyeuses.

Au cœur de *Manège en ville*, la Maison de quartier, et ces moments de rencontre, d'échange, ainsi que des manifestations socioculturelles pour les enfants, les jeunes et le grand public. De quoi créer une nouvelle dynamique pour tout un secteur de la Vieille-Ville, fondée sur des valeurs de respect, de partage et de créativité !

Mettre l'Ancien Manège à disposition du plus grand nombre : cet objectif du Collectif des habitant.e.s du quartier est aujourd'hui réalisé. Leur élan et leur ténacité ont été relayé par de nombreux élu.e.s et par le Conseil municipal qui a voté d'importants crédits. Il faut aussi saluer l'implication des services municipaux qui ont permis cette réalisation, dans un dialogue constant avec les habitant.e.s. Aujourd'hui, le système de gouvernance de *Manège en Ville* se construit, de manière originale, entre les associations partenaires et la Ville de Genève.

Manège en Ville illustre parfaitement le succès de l'intelligence collective, qui a pu éclore grâce à un processus de participation particulièrement riche, complexe et réussi. Ce processus a réuni les associations utilisatrices du bâtiment, les services municipaux, les architectes et un consultant externe.

Les enfants du quartier ont été associés pour créer le logo de *Manège en Ville*, avec le soutien de l'Association Chantier Ouvert.

Cet espace convivial propose des rencontres riches et vivantes, et contribue à développer le lien social, ainsi que les échanges interculturels et intergénérationnels. Des valeurs que nous partageons et que nous voulons faire rayonner sur tout un quartier.

Christina Kitsos
Conseillère administrative

déambulation en vieille-ville

Récemment, Mme Barbey-Chapuis, Conseillère administrative en charge du Département de la sécurité et des sports a invité des représentants d'associations de la Vieille-Ville à déambuler avec elle et des représentants de ses services, la police municipale et la voirie, dans les rues de notre quartier. Le but était d'identifier les endroits problématiques où le littering (dépôt ou abandon de détritus) et autres incivilités occupent l'espace public. A vrai dire, il y a peu d'endroits qui ne leurs étaient pas connus. Mais, malgré leurs efforts pour y maintenir des espaces salubres, nous n'avons que pu faire le constat qu'il y a une frange de la population constituée d'irréductibles égoïstes, indifférents au bien-être de leurs concitoyens. Cela va même jusqu'à jeter des déchets sur des terrasses de bistrot depuis des espaces les surplombant (Terrasse Agrippa-d'Aubigné), sans parler de ces recoins propices comme urinoirs publics sauvages (rue des Barrières), qui doivent être passés au Karcher deux fois par semaine. L'espace situé en haut de l'ascenseur de la place des Trois-Perdrix a aussi été identifié comme un lieu problématique, sans oublier la promenade de la Treille où les services de la voirie doivent parfois passer plusieurs fois par jour pour nettoyer les environs des poubelles que les usagers n'arrivent pas à viser.

Tout cela pour vous dire que les journées de « clean-up » organisées dans notre ville ne sont malheureusement pas inutiles.

mg

MISSION ACCOMPLIE !

C'est en tant qu'habitante, en tant qu'ancienne présidente de Manège Pour Tous, en tant que déléguée du comité de la maison de quartier, et au nom de toutes les associations vivant au sein du manège, professionnels et membres du comité, que je m'adresse à vous.

Née dans le quartier, adolescente je rêvais déjà de transformer ce lieu en espace culturel, **mais qui n'a pas rêvé de transformer ce bâtiment ?** Grâce à tous, citoyens et autorités, nous y sommes arrivés. Le rêve des habitants et des associations du quartier s'ouvre à nous. Rappelons-nous des étapes :

En 1829 : une trentaine de chevaux entre dans le manège.

En 1931 : le manège devient un garage à voitures – une pompe à essence rouge trône fièrement devant le bâtiment.

En 1983 : Lors de la négociation sur le parking de Saint-Antoine, l'Association des habitants du centre et vieille-ville (AHCVV) souhaite la suppression des places de parc dans l'ancien manège.

En 1996 : Marie-France Spielmann et Roman Juon, conseillers municipaux, interviennent au Conseil municipal pour que la Mairie demande au Conseil d'Etat de changer l'affectation du parking de l'Ancien Manège, puisque celui de Saint-Antoine est en service.

En novembre 2005, lors d'une fête avec toutes les associations devant le manège, quelques habitants se sont glissés dans le garage et c'est là que nous avons échangé sur notre envie, nos rêves d'y voir autre chose que des voitures, puis ce rêve a gagné un grand nombre de personnes, habitants ou associations (professionnels et comités). Nous avons passé des soirées et des nuits en dehors de nos activités professionnelles, à travailler sur le programme, toujours dans le dialogue.

Andréa Bassi, habitant et architecte renommé de la place, nous a aidé, il a mis à disposition deux stagiaires architectes, Alice et Aline, et grâce à ce travail nous avons pu aller très loin dans ce projet. Nous avons visité des espaces similaires dans plusieurs villes comme Tavannes, Zurich, Bâle, Saint-Julien.

En 2008, afin de défendre d'une voix le projet, et pouvoir être une force face au monde politique, le collectif crée une association appelée **« un Manège pour tous »** (MPT). Elle représente des habitants et les six associations actives dans le quartier (maison de quartier, ludothèque, restaurant scolaire, crèche, parents d'élèves, habitants, commerçants). MPT a pour but la réalisation du projet.

En 2009 : Après 3 ans de réflexion, nous avons ainsi pu déposer sur le bureau du chef du département cantonal des constructions, Mark Muller un projet très complet avec des plans, un programme pour y loger les missions et le public des 6 associations du centre-ville.

En 2011 : Ce qui fut une utopie va devenir réalisation car le Conseil municipal vote un crédit de 1'700'000 francs pour un concours d'architecture.

Un projet mort en décembre 2013 qui, en février 2014, après avoir lancé une pétition et récolté plus de mille signatures, est alors porté sur le devant de la scène par les associations. La Ville, grâce à qui nous avons pu participer à tout le processus, au jury du concours, à l'avant-projet, au projet, etc…, enfin nous entend.

En 2017, les associations ont eu droit aux applaudissements de tout le conseil municipal qui approuve à l'unanimité un budget de réhabilitation pour le Manège, un souvenir inoubliable et émouvant pour nous tous qui avions tant donné pour le Manège…

En 2018, l'association MPT a laissé la place aux professionnels et aux associations qui œuvrent avec force pour réaliser ce beau projet. Nous avons choisi de nous former toutes à l'Holacratie, à la gouvernance partagée, pour rassembler nos forces et les responsabilités. Notre raison d'être nous lie toutes et tous.

Aujourd'hui, c'est avec émotion que nous voyons ce lieu ouvert qui demande encore à être investi de toutes nos belles valeurs partagées. Ce lieu intergénérationnel, TOUT PUBLIC, un lieu enfin accessible aux personnes à mobilité réduite où les habitants de tout âge pourront avoir accès aux activités proposées, où les associations cohabitent, se rencontrent, partagent l'espace de vie enfantine (EVE) de la Madeleine avec sa halte-garderie, la Ludothèque, la Maison de Quartier et le Restaurant Scolaire, l'association des parents d'élèves et celle des habitants du centre et vieille-ville.

Sa réussite a été portée par notre détermination mais aussi par la conciliation entre les autorités et nous, les associations et habitants. Un grand merci à la Ville de nous avoir accompagnés avec la même ferveur dans la réalisation de ce beau projet.

J'aimerai aussi dire, au nom de toutes et tous, un immense merci aux professionnels (Romain, Emmanuelle, Delphine, Caro, Thomas, Isabelle, Aurélie, et à tous les nouveaux professionnels qui « habitent » dans ce lieu). UN IMMENSE MERCI à vous, à votre professionnalisme, votre disponibilité, votre ouverture d'esprit pour nous aider à faire de ce lieu, un lieu vivant et unique à Genève.

Pour finir, nous vous donnons tous rendez-vous le 29 janvier dès 11h pour une journée de fête dans ce lieu magique.

Elisabeth Micheli
Ancienne présidente du Manège Pour Tous

l'ancien manège de saint-léger : tour de piste historique

Magistralement réhabilité, l'ancien manège de Saint-Léger entame aujourd'hui une nouvelle vie. L'occasion d'évoquer ses origines et ses transformations, liées au cheval puis à l'automobile.

Formé de volumes élémentaires, cet édifice est emblématique de la Restauration genevoise (1814-1846). Encore enserrée dans ses fortifications, la ville se dote alors d'un certain nombre d'équipements « modernes », comme le musée Rath, la prison ou les abattoirs (actuelles halles de l'Ile). Contrairement à ces derniers, le manège n'est pas un programme neuf : d'autres exemples ont existé par le passé, dont un, précisément, au même endroit, mais qui tombe en ruine. Le projet de reconstruction ne va cependant pas de soi. En témoignent les débats parlementaires interminables et les réactions dont la presse se fait l'écho (on est à Genève…). Outre les craintes liées au feu et aux nuisances, la question qui taraude les édiles a trait à l'utilité publique d'un manège. S'agissant, comme le pensent certains, d'un établissement de pur luxe, destiné à un petit nombre de gens riches, l'Etat devrait en laisser le financement à l'initiative privée. D'autres arguments feront pencher la balance en faveur de la construction. Celui de l'attractivité notamment : Genève se doit d'offrir ce genre d'équipement aux étudiants étrangers, pour qui l'équitation est une pratique indispensable (comme l'escrime et la danse). Par ailleurs, la police et la milice ont également un intérêt à cet établissement. Après trois ans de discussions et quantité de projets, l'édifice est enfin édifié. Nous sommes en 1829.

L'architecte du manège est François Brolliet, l'un des maîtres d'œuvres genevois les plus importants de son temps. Brolliet revoit plusieurs fois sa copie, affinant, rationalisant, empruntant à d'autres certaines idées. Les plans définitifs témoignent ainsi d'une réflexion aboutie, intégrant différentes contraintes. Parmi elles, le rapport, que l'on souhaite harmonieux, avec les bâtiments voisins projetés au même moment : l'actuelle maison des étudiants et la maison Viollier, de part et d'autre de la rue Colladon.

Qu'imagine Brolliet ? Une arène centrale, flanquée de deux corps longitudinaux à l'usage d'écuries. Vu la hauteur relative de ces derniers, l'arène peut être éclairée par des fenêtres hautes, qui servent également à la ventilation des combles, occupées par des « fenières » (dépôt de fourrage). Sur la rue du manège (actuelle rue Piachaud), un avant-corps en arc de cercle renferme l'entrée principale et le logement de l'écuyer. Sellerie, chambre de palefrenier occupent enfin les espaces secondaires disposés dans les angles du bâtiment.

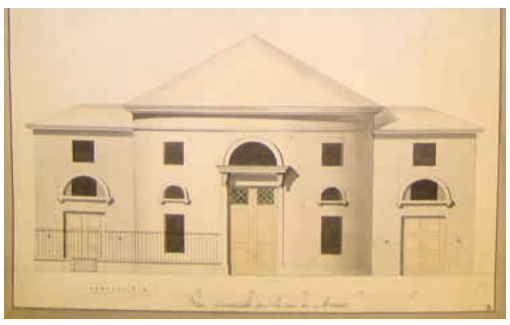

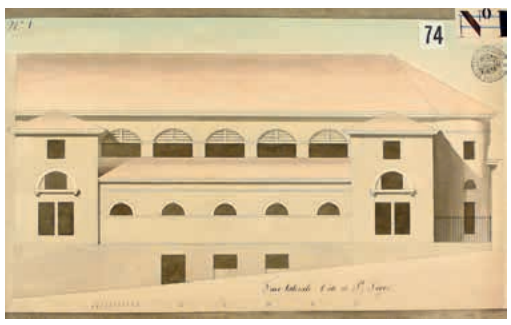

Illustration 1 et 2

Le bâtiment est utilitaire, composé de volumes emboîtés, fonctionnellement interdépendants. Il satisfait en particulier une condition sine qua non : offrir un espace dégagé, libre de tous poteaux. La charpente reporte ainsi le poids de la couverture sur les murs extérieurs.

Aussi fonctionnel soit-il, l'édifice est aussi soigné dans sa forme. De fait, il s'apparente à une basilique, l'arène et les écuries formant des volumes hiérarchisés, à l'instar d'une nef d'église flanquée de deux bas-côtés. Par ailleurs, l'avant-corps en arc de cercle n'est pas sans évoquer une abside, mais inhabituellement disposée. Y a-t-il une intention derrière cet air de famille ? S'agit-il d'édifier un temple du cheval ? Ce serait sans doute aller trop loin dans l'interprétation. L'édifice est d'ailleurs aussi une salle de spectacle : sur les galeries disposées sur les petits côtés de l'arène, les spectateurs assistent aux exercices d'équitation.

A la fin des années 1920, les chevaux quittent l'établissement pour un nouveau manège à Grange-Falquet. L'affectation en garage s'impose d'emblée : l'automobile, dès son apparition trouve une place « naturelle » dans les anciennes remises et écuries. La façade en hémicycle donnant sur la rue Piachaud est alors évidée, pour laisser le passage aux voitures.

Illutration 3

Comme l'était le manège du temps du cheval, le parking est destiné à quelques privilégiés, à savoir les membres du gouvernement. De toute évidence, le bâtiment méritait mieux que cela. S'il a beaucoup été remanié, il reste en Suisse un des très rares édifices de ce type, sinon le dernier, datant de la Restauration.

David Ripoll, Adjoint scientifique
Conservation du patrimoine architectural, Ville de Genève

Pour en savoir plus : David Ripoll, *L'ancien manège de Saint-Léger étude historique*, Genève, 2009, disponible sur le web
Illustration 1 et 2 : Projet pour un manège, 1827. Archives d'Etat de de Genève
Illustration 3 : Le manège transformé en « Garage du Bourg de Four », vers 1940, Bibliothèque de Genève, Centre d'iconographie genevoise

La Clémence
LE RENDEZ-VOUS DE GENÈVE
OUVERT TOUS LES JOURS
20, PLACE DU BOURG-DE-FOUR
www.laclemence.ch

Arn
CHOCOLATERIE
TEA-ROOM
BOURG-DE-FOUR 12
1204 GENÈVE
www.swisschocolates.ch
TÉL. +41 22 310 40 94
FAX +41 22 312 18 25
info@swisschocolates.ch

Même le jour de l'inauguration officielle, une Porsche est parquée devant le Manège en Ville. À Genève, tout semble être permis et l'arrogance n'a plus de limites. rg

un manège en ville

L'Ancien Manège de Saint-Léger a été construit entre 1828 et 1829 par l'architecte François Brolliet. La composition du bâtiment suivait le canon des bâtiments militaires du début du XIXème siècle avec une arène couverte au centre de la construction flanquée de deux bâtiments longitudinaux inférieurs utilisés comme écuries. La différence de hauteur permettait à l'espace central d'être éclairé par une série de hautes fenêtres également utilisées pour ventiler les combles au-dessus de l'arène. Une rotonde semi-circulaire, déterminant l'entrée principale et la maison pour l'écuyer, complète le volume central. Quatre tours qui abritaient des espaces secondaires définissaient les angles du bâtiment. Suite à la popularité croissante de la voiture et le rejet des activités équestres dans le centre-ville, le Manège est transformé en 1930 en un garage. En 1950 le bâtiment a été considérablement transformé suite au projet de l'architecte Jean Camoletti. L'introduction de deux dalles de béton et d'un système de rampes d'accès aux étages supérieurs a modifié la configuration spatiale du bâtiment. L'adjonction d'un nouveau volume pour les rampes change la composition de la façade sur la rue Saint-Léger et deux nouvelles grandes ouvertures redéfinissent la façade de la rotonde. Le Manège a ensuite été utilisé comme parking privé pendant plus de 50 ans.

Depuis 2006 un collectif d'associations du Centre-Ville, réuni sous la bannière « Un Manège Pour Tous », a commencé à réfléchir sur la possibilité d'utiliser le Manège comme bâtiment public et espace de quartier pour les habitants. Cette initiative citoyenne a donné lieu à un concours d'architecture organisé par la Ville de Genève dont notre bureau d'architecture a été lauréat en 2014. Après 4 ans de collaboration très étroite entre toutes les parties impliquées, le projet a obtenu l'autorisation de construire et un crédit pour la réhabilitation du Manège a été voté à l'unanimité en 2018. Après plus de deux ans de chantier, le bâtiment a finalement ouvert au public à l'été 2021. Le Manège est un bâtiment civique où cohabitent un Espace Parents-Enfants Halte-Jeux, la Ludothèque Centre et Vieille Ville, la Maison de Quartier Chausse-Coq et le Restaurant Scolaire de l'école Saint-Antoine. En plus des espaces dédiés à chaque entité, une série d'espaces collectifs mutualisés et une grande salle polyvalente complètent un programme public ouvert sur la ville et pour les habitants.

D'un point de vue architectural, le point de départ du projet était la compréhension de la configuration spatiale et constructive de l'Ancien Manège comme nous l'avons trouvé, résultat d'une transformation dans le temps, et évaluer son potentiel pour sa transformation en un bâtiment civique avec un minimum d'intervention lourde. Le projet réutilise les éléments structurels et constructifs des XIXème et XXème siècles combinés avec des démolitions choisies, réparations et ajouts minimaux, utilisant les qualités atmosphériques, architecturales et patrimoniales des différentes parties du bâtiment.

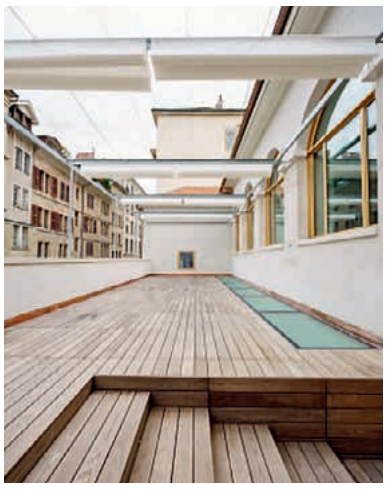

On accède au bâtiment depuis la rue Julienne-Piachaud, grâce à un nouveau sol en pavés qui établit un espace public extérieur à proximité de l'entrée et une nouvelle relation avec la Promenade de la Treille et la Rue Chausse-Coq. La porte d'accès principal pour le public est placée dans la tour sur le côté gauche du bâtiment, le long de la fontaine, devenant visible frontalement en arrivant depuis la place du Bourg-de-Four. L'accès latéral au bâtiment permet à la rotonde en demi-cercle de devenir un espace collectif de rencontre en relation directe avec la rue, tout en préservant les structures en béton et les balcons des années 50. Au rez-de-chaussée, la dalle de béton inférieure est sauvegardée pour créer un socle technique au milieu où la majorité des services sont placés, libérant les espaces du périmètre afin de bénéficier pleinement de la lumière et ventilation naturelle. La halte-garderie s'est trouvée dans les anciennes écuries coté Saint-Léger sous une nouvelle toiture plate en bois, résultant de la démolition des rampes et du volume de la rue Saint-Léger et offrant une terrasse commune au premier étage. La Ludothèque occupe le côté Colladon où la charpente d'origine est préservée avec l'ajout de deux nouvelles mezzanines.

Afin que la salle soit occupée par plusieurs utilisateurs simultanément ou utilisée comme une grande salle pour des occasions spéciales, une structure mobile suspendue contenant un système de rideaux peut être abaissée ou levée pour diviser partiellement l'espace en fonction de l'utilisation. Cette structure est suspendue à la charpente en bois existante, une référence au grenier et aux galeries originales de l'Ancien Manège. Une série d'insertions en maçonnerie complètent et clarifient la configuration spatiale du volume central, des bâtiments latéraux inférieurs et des tours. Des nouveaux ajouts, réalisés en bois, définissent le bloc de services au rez-de-chaussée et, à l'étage, isolent acoustiquement la salle du reste du bâtiment grâce à deux grandes cloisons. Deux lanterneaux dans les combles aident à éclairer et à ventiler le centre de la salle et l'escalier de service. Le projet tente de rendre compatible l'optimisation de l'enveloppe thermique et la conservation des valeurs patrimoniales du bâtiment. Un doublage de béton cellulaire est ajouté du côté intérieur des murs existants pour améliorer la performance thermique en tenant compte de la qualité tectonique de la maçonnerie. Afin de minimiser l'intervention dans les structures en bois existantes, les combles existants ventilés sont conservés et protégés derrière de nouveaux plafonds suspendus comprenant l'isolation thermique. La performance thermique est également améliorée avec l'introduction de nouvelles fenêtres en menuiserie bois, performantes et dotées de multiples possibilités d'utilisation par les usagers afin de ventiler naturellement la majorité des salles. La nature des démolitions, des réparations et des nouvelles insertions, principalement en bois, se révèlent en tant qu'ajouts lisibles comme une nouvelle étape du processus de transformation continue du bâtiment et se positionnent de façon à permettre d'éventuelles modifications futures.

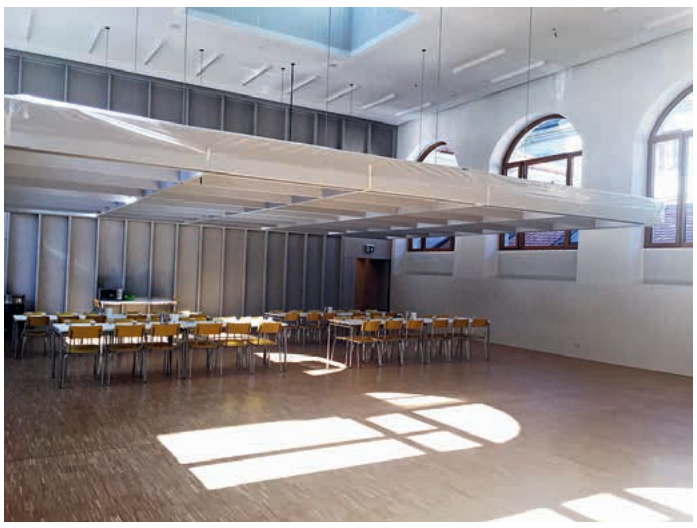

Stefano Ciurlo Walker & Aurora Armental Ruiz, architectes Estar
Photos : Andrés Fraga et Didier Jordan/Ville de Genève, fv

le logo de manège en ville vous intrigue ?

Il est le résultat de bien des palabres entre le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) et les associations du Manège. En collaboration avec Chantier Ouvert (www.chantierouvert.ch), les enfants ont imaginé ce que pourrait être le futur logo en réalisant des collages, des dessins et des sculptures. Vous vous souvenez peut-être de les avoir vus sur la bâche qui recouvrait le chantier du Manège.

Un vote sur une présélection faite par les associations (également responsables de choisir un nom pour ce lieu) aurait dû avoir lieu lors de la Fête de la première feuille, en 2020. Malheureusement, cette dernière a été annulée à cause du Covid et le dialogue n'a pu continuer qu'entre le DCSS et les associations.

Le nom de Manège en Ville a été choisi par vote à jugement majoritaire et pour le logo, les associations ont opté pour une représentation stylisée du Manège. Au début, celle-ci a repris les couleurs utilisées lors des collages réalisés par les enfants. Finalement, la Direction du patrimoine bâti de la Ville de Genève (DPBA) a décidé que les couleurs devaient être accordées à celles du mobilier mis à disposition des utilisateurs : vert pour la ludothèque, bleu clair pour la maison de quartier, bleu foncé pour la crèche, jaune pour le restaurant scolaire et blanc ou gris pour les tables et chaises non attribuées à une association particulière (c'est-à-dire, mutualisées). Il peut se décliner de six manières différentes que vous découvrirez dans ce journal.

mg

MQ Chausse Coq
Rue Julienne-Piachaud 4
1204 Genève
022 311 00 61
mq.chaussecoq@fase.ch

AÎNÉS : NOUVEAUTÉS !

Accueil libre tout public

Depuis la rentrée, nous proposons plusieurs accueils destinés à toute la population : enfants, ados et adultes de tous âges, dans le but que les gens et les générations se rencontrent.

L'accueil libre (libre adhésion) est une forme d'accueil sans inscription et gratuit qui se déroule dans un lieu défini avec un horaire précis. Les jeunes dès 10 ans peuvent venir non-accompagnés.

Sur place, plusieurs jeux sont à disposition. Vous pouvez venir feuilleter le journal ou boire un café. Nous sommes à votre écoute et nous vous offrons un espace convivial, d'échange et de partage. Un micro-onde est à disposition pour réchauffer vos plats !

Horaires :
Mardi : 16h – 18h
Mercredi : 11h30 – 18h
Jeudi : 11h30 – 14h
Vendredi : 16h – 18h

Rallye de l'Escalade

Mercredi 8 décembre
14h à 17h

Qui dit décembre, dit Escalade en Vieille-Ville ! Rejoignez-nous en famille ou entre ami.es pour participer à la recherche de Charlie ! Les Charlie vous aideront à trouver des postes cachés dans le quartier. Plus d'informations sur notre site internet dès fin novembre. Inscriptions auprès de l'équipe d'animation. Annulé en cas de pluie.

Fête de la Saint-Nicolas

Lundi 6 décembre
16h -18h30

A la maison de quartier, nous n'avons pas pour habitude de fêter Noël mais Saint-Nicolas ! L'un n'est pas très apprécié des enfants, l'autre nettement plus... nous parlons évidemment du Père Fouettard et de Saint-Nicolas. Ils descendront la rue Chausse-Coq à la rencontre des enfants et leur distribueront les fameux pains de la Saint-Nicolas. Nous proposerons un bricolage, des boissons chaudes, un concert et un spectacle de feu pour animer les rues.

En cas de mauvais temps la fête aura lieu dans le Manège en Ville.

Marché de Noël

Samedi 11 décembre
De 10h à 22h

Organisé par des habitant·es de la Cité avec l'accompagnement de la maison du quartier Chausse-Coq, ce marché sera l'occasion pour toutes et tous de découvrir divers·es artisan·es locaux. L'occasion peut-être de trouver l'objet que vous cherchez, le cadeau idéal ou de venir profiter d'une buvette et d'une ambiance de Noël.

Pour celles et ceux qui souhaitent participer d'une manière ou d'une autre à ce projet, ils·elles sont invités à prendre contact avec nous. (mq.chaussecoq@fase.ch)

Activités aînés

Le déménagement de la maison de quartier Chausse-Coq n'a pas entravé l'enthousiasme des aîné.es pour la gym du lundi matin. C'est donc tout naturellement que cette activité a trouvé sa place au sein du Manège en Ville, tous les lundis de 10h30 à 11h30.

Repas de Noël des aînés

Mercredi 15 décembre
12h

En collaboration avec l'antenne sociale de proximité Eaux-Vives Cité, nous organisons un repas de Noël gratuit le mercredi 15 décembre à midi dans la grande salle du Manège en Ville. Vous pouvez vous inscrire dès le 8 novembre auprès des points infos de la Ville au 0800 44 77 00.

Ce sera pour toutes et tous l'occasion de faire plus ample connaissance !

Pour les personnes à mobilité réduite, nous pouvons vous aider à organiser le transport.

Objectif 2022 pour les aînés

Nous travaillons sur des activités pour les, l'objectif est de démarrer nos actions au mois de janvier 2022. Ainsi, des repas participatifs pourront être organisés régulièrement, divers ateliers selon les besoins des un·es et des autres, des activités sportives ainsi que des sorties culturelles sont aussi envisageables.

cinéma sur deux rives

Le Service Social de la Ville de Genève vous invite au cinéma le **jeudi 2 décembre à 10h00**. Le film « Ma fabuleuse Wanda » sera projeté lors d'une séance privée destinée aux habitants seniors de la Ville de Genève. Les représentations auront lieu aux cinémas Le City et Nord-Sud. L'entrée est gratuite et l'inscription est obligatoire.

Renseignements et inscriptions
dès le 8 novembre auprès
des Points Infos: 0800 44 77 00.

Le certificat sanitaire est requis.

occasion ratée

Et bien voilà, on sait maintenant, il ne sera pas possible d'utiliser cet espace en Vieille-Ville, alors que tout m² de plancher est recherché pour tout usage… Oui, voilà des portes et fenêtres donnant sur environ 50 m², perdus parce que personne n'a voulu croire qu'au XXIème siècle, il était possible de vider de ses remblais un espace si précieux dans une ville.

rue Saint-Léger, septembre 2021

Et que pensent les services du patrimoine qui sont à la recherche de la moindre erreur d'interprétation lors de travaux ?

Et vont-ils laisser en l'état ces panneaux ou poser des menuiseries avec des moulures et poignées sur des portes murées ?… Pour faire vrai !!! mg

actions éco-sportives les 17 et 18 décembre 2021 dans notre quartier

Les associations Ma Ville Jardin, the Earth Focus Foundation, le Cipret, l'ASL et la Ville de Genève organisent des actions éco-sportives. Le but est de promouvoir les activités physiques quotidiennes et de conscientiser les Genevois quant à l'importance et le respect du bien vivre ensemble.

Il s'agit d'actions combinant le plogging (mot suédois de plaka / ramasser et jogging) ou la marche avec le ramassage de déchets dans l'espace public. Le but est de collecter le maximum de déchets abandonnés, puis de les éliminer en les recyclant. C'est une action éco-responsable afin d'inciter la participation active et engagée des habitants et de rappeler la nécessité d'avoir un comportement respectueux.

Pour agrémenter cette expérience, pendant les deux jours, des animations seront proposées en parallèle. Enrica Borghi artiste dont le travail consiste à transformer et mettre en valeur des objets banaux sera présente à l'inauguration et peut-être présente pour de petits ateliers. Concours divers et récompenses, collations préparées avec des produits locaux sont offerts aux acteurs.

Pour participer, il vous suffit préalablement de vous inscrire sur le site info@mavillejardin.org, voire de venir sur place. L'équipement pour récolter les déchets sera remis sur place.

Qui : Adulte, famille, enfant accompagné, association, entreprise.

Quoi : pratiquer par groupe l'éco-sport, pour contribuer à la qualité de vie et la propreté de l'environnement et au recyclage des déchets.

Lieu : promenade de la Treille

Date : 17 et 18 décembre 2021

Heures : de 09H00 à 15H00

Xavier Durand

10.- fr de réduction dès 100.- fr d'achat
(à l'exception des actions, spiritueux et cigarettes)
sur présentation de cette annonce

PAM Partner

valable uniquement chez :
Tél. 022 311 03 10

PAM Partner Jaquier
Rue Chausse-Coq 4-6

e-mail : info@ahcvv.ch
site : www.ahcvv.ch
Facebook : ahcvv comite
Adresse : AHCVV
1200 Genève

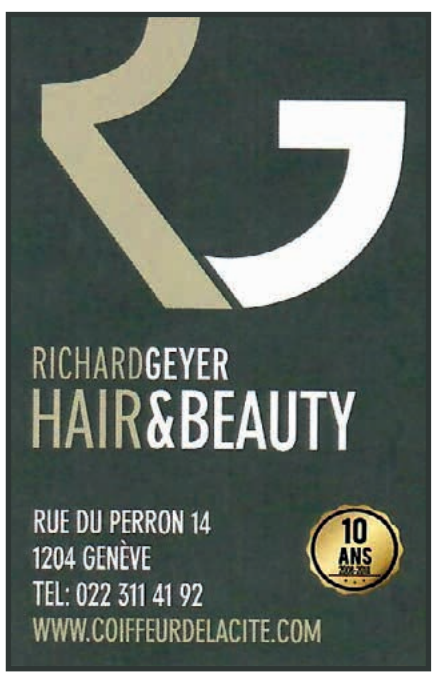

Toute l'équipe de la Pharmacie-Parfumerie Amavita Malbuisson se réjouit de pouvoir vous accueillir **à partir du 19 novembre 2021 dans ses nouveaux locaux** au sein de Confédération Centre.

En plus d'un conseil compétent, nous vous proposons une large palette de prestations santé et beauté.

Venez profitez de nos nombreuses offres de fin d'années ! Nous nous réjouissons de votre visite.

Amavita Confédération Centre
Rue de la Confédération 10, 1204 Genève
Tél. 058 878 17 20, ama051@amavita.ch

Une magnifique fête a été organisée par la MQ pour dire adieu à ce lieu mythique, après 32 ans de bons et loyaux services.

Le coq (symbole de la maison de quartier) fabriqué pour l'occasion en papier mâché et rempli de bonbons (= pinata) a été cassé à la fin du cortège par les enfants.

rg

MANÈGE EN VILLE

Grande Fête d'inauguration du MANÈGE EN VILLE

le samedi 29 janvier 2022 de 11h à 24h

Venez découvrir votre nouvel espace de rencontre intergénérationnel au sein de la Vieille-Ville de Genève !

De nombreuses animations seront proposées pendant toute la journée : escape game, spectacle itinérant du Bestiaire à Pampille, quizz, bande annonce du film et photos sur la genèse et les transformations du Manège, animations pour les petits (maquillage, lectures, etc.), jeux pour petits et grands, spectacles de magie et d'échasses, démonstrations des groupes ayant des activités dans le Manège ou dans le quartier.

Présence de food trucks pour vous ravitailler de 11h à 16h.

Dès 20h, Bal avec musique live et disco et bar avec petite restauration.

NB : Les parents sont responsables de leurs enfants pendant toute leur présence au Manège et les directives sanitaires seront appliquées (actuellement Pass sanitaire dès 16 ans) pour entrer dans le Manège.

Nous remercions sincèrement les entreprises qui soutiennent cet évènement,

SIG

et tous les annonceurs du journal des habitants

restaurant scolaire de manège en ville – le mâche molo

Le Restaurant scolaire de Manège en Ville – Le Mâche Molo propose des repas aux enfants qui fréquentent l'école Saint-Antoine et qui sont inscrits au GIAP. Le restaurant scolaire offre des repas savoureux, sains et équilibrés lors de la pause de midi parascolaire. Chaque enfant a la possibilité de manger au sein du restaurant scolaire à midi, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les menus sont élaborés avec soin pour faire plaisir aux enfants tout en leur faisant découvrir de nouvelles saveurs. Ils sont certifiés « Fourchette verte junior ». Ce label atteste que les menus sont variés et équilibrés et qu'un tri des déchets est effectué.

Les enfants sont répartis en deux services :
- Les plus jeunes de 11h40 à 12h30
- Les plus âgés de 12h40 à 13h20

Plus d'informations : www.rscite-rive.ch

Ludothèque Centre et Vieille-Ville

La ludothèque offre aux familles et aux enfants un bel espace dans l'une des ailes du Manège. Il a été aménagé pour le jeu et permet aussi d'emprunter des jeux et des jouets. Des ludothécaires professionnel.le.s accueillent les joueur.euse.s et les conseillent.

Horaires et informations pratiques

Mardi de 15h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Jeudi de 9h à 12h
Samedi de 10h à 12h

- Les enfants de moins de 6 ans sont accompagnés par un adulte
- Les chaussures sont enlevées à l'entrée

Plus d'informations : www.ludovieilleville.ch

au manège, deux accueils sont prévus pour les tout-petits

La Halte-jeux accueille des enfants de 15 mois à 5 ans. Après un temps d'adaptation, la fréquentation maximale est de 3 heures par jour, 3 fois par semaine. Les éventuels repas sont fournis par les parents.

Horaires et informations pratiques :
Accueil du lundi au vendredi de 8h à 17h, sans réservation
Tarif : 4.- CHF/h
Plus d'informations : www.genève.ch/halte-jeux-manège

L'Espace enfants-parents La Voltige est destiné aux enfants jusqu'à l'âge de 5 ans, accompagnés de leurs parents. Son objectif est d'offrir écoute et soutien à l'enfant et à son parent. L'enfant est sous la responsabilité de l'adulte, qui reste sur place.

Horaires et informations pratiques :
Accueil : 2 demi-journées par semaine, gratuit, anonyme, sans inscription
Plus d'informations : www.genève.ch/espace-enfants-parents-voltige

nouveau !! permanence de l'antenne sociale de proximité

A disposition tous les premiers mercredis du mois de 14h00 à 16h00 au Manège en Ville.

Vous souhaitez vous engager dans votre quartier ? Connaître les activités pour tous les publics ? Vous investir dans une association ? L'Antenne sociale de proximité (celle qui s'occupe des quartiers Eaux-Vives, Cité et Champel) propose un stand d'information sociale pour les aîné.es, mais également ouvert à toute la population, tous les premiers mercredis du mois au Manège. Vous êtes le-la bienvenue pour vous informer et échanger auprès de travailleurs sociaux communautaires de la Ville de Genève.

Informations et renseignements :
Antenne sociale de proximité Eaux-Vives / Cité / Champel, T. +41 22 418 97 80
asp.eaux-vives.soc@ville-ge.ch

la raison d'être du manège en ville

Les six associations partenaires du Manège en Ville ont établi de commun accord ce qu'ils appellent la Raison d'être du Manège en Ville. Ce sont les quelques principes auxquels devront répondre toutes les activités qui y seront proposées.

Lieu multi associatif

Nous privilégions le lien social, les échanges interculturels et intergénérationnels dans un espace convivial.
Nous favorisons la créativité, les initiatives de la population et une dynamique du vivre ensemble, dans le respect de chacun, quelle que soit sa vulnérabilité.

Notre mission commune

Stimuler les échanges et soutenir les initiatives
Organiser et accueillir des activités et des manifestations socio-culturelles (fêtes, cours, formations, café-rencontres, …)
Vivre des projets ensemble
Mettre à disposition des espaces pour favoriser la rencontre et le partage

Nos valeurs

Laïque
Apolitique
Respect de l'intégrité physique et psychique de chacun
Environnement écologique
Respect de la convivialité des lieux
Savoir-vivre, politesse et courtoisie